

Traite avalisée

Principe

Correspond à une garantie de paiement donnée ponctuellement par votre banque pour un montant déterminé à l'avance (sur base de facture pro forma).

Votre avantage

- **Dès réception de l'accord de la banque, votre encours est immédiatement diminué (sans tunnel de risque) du montant avalisé à notre profit,**
- **Vous conservez la reconnaissance de votre chiffre d'affaires.**

Préconisations

- A réserver à des commandes de montants significatifs,**
- Concerne toutes commandes sur clients publics ou privés.**